

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 97 (1956), p. 1-24

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1956__97__1_0

© Société de statistique de Paris, 1956, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N^{os} 1-2-3. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1956

I

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 1956

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. ROBERT HÉNON, PRÉSIDENT SORTANT.
INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1956 ET DU BUREAU.
DISCOURS DE M. RAYMOND RIVET.
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NÉCROLOGIE : MM. JEAN BRUN, LOUIS MANHEIM, dit MANVILLE.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
ATTRIBUTION DES PRIX BOURDIN, HUBER, MERCET ET MICHEL.
REMISE D'UNE MÉDAILLE A MM. EUGÈNE DUBERN-BOISLANDRY ET ÉMILE LAFFARGUE.
COMMUNICATION DE M. GEORGES GUILBAUD : « STATISTIQUE, CINÉMA ET MATHÉMATIQUES ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. ROBERT HÉNON, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 21 h 30 dans les Salons de la Maison des Polytechniciens, par M. Robert HÉNON, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

MES CHERS COLLÈGUES,

Au moment de quitter le fauteuil présidentiel, un premier et pénible devoir m'incombe, celui de saluer la mémoire de nos Collègues décédés au cours de l'année 1955.

Permettez-moi de rappeler à votre souvenir, ceux qui furent aussi, pour beaucoup d'entre nous, nos amis :

MM. Hubert Bourgin; Jacques Delair; Joseph Girard (ancien Président); André Guillon; Henri-Guillaume Methorst; Yann Morvan Goblet; Eugène Philippe; Maurice Thouvignon.

En votre nom, j'adresse aux familles de nos regrettés disparus l'hommage de notre pieuse affection.

L'activité de notre Société s'est manifestée principalement par des communications,

fruits de recherches personnelles originales et d'une haute tenue scientifique dont la seule énumération évoquera la diversité des objets :

L'importance de la notion de valeur en statistique : Application à l'évaluation de la production minière mondiale, par M. Elio VENTURA.

Utilisation des ratios par le Crédit Populaire, par M. Pierre CAUBOUÉ.

Relation entre la composition de la famille et le taux de masculinité, par M. Edmond MALINVAUD.

Méthode d'analyse de la pyramide des ressources et de la structure du pouvoir d'achat, par M. Pierre VINOT.

Le statisticien, cet artiste, ou de quelques définitions du mot « Statistique », par M. Maurice DUMAS.

Essai sur les séries cumulées, par M. Lucien AMY.

Les enquêtes de statistique religieuse : Méthodes et résultats, par M. LE BRAS.

Recherche statistique de facteurs indépendants — Utilisation à la recherche de facteurs de croissance, de production industrielle, d'intelligence, etc..., par M. Pierre DELAPORTE.

Le rôle de la statistique dans la recherche opérationnelle, par M. KREWERAS.

Puis-je, à cette occasion, remercier tous ceux qui, par leurs interventions pertinentes, ont ajouté aux exposés leur approbation ou leur contradiction, ce qui est l'expression la plus féconde de notre vitalité.

Notre Journal a publié, en plus des communications, des chroniques présentant les résultats les plus récents des statistiques économiques, sous la signature de MM. Croze, Maufroy et Viennot. Enfin, sous la rubrique Variétés, vous avez pu lire des études se rapportant à la statistique.

Au cours de cette même année, nous avons enregistré une douzaine de radiations et démissions. Par contre les efforts déployés par chacun de vous, ont permis de titulariser 18 nouveaux membres.

L'activité extérieure de notre Société s'est manifestée à l'occasion du *Congrès de l'Institut International de Statistique*, qui s'est tenu à Rio de Janeiro. La délégation française comprenait 21 personnes, qui étaient toutes membres de notre Société.

Parmi ceux-ci, M. Depoid cumulait les fonctions de Secrétaire Général et de Trésorier de l'Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population.

Le Congrès s'est tenu sous la Présidence de M. le Professeur Georges Darmois, dont la compétence, le dynamisme et la courtoisie sont si appréciés par les milieux internationaux, et je me plais à souligner ici l'importante contribution française apportée par tous nos éminents collègues.

Un autre événement a marqué le cours de l'année 1955, c'est celui de la nomination de notre ancien Président, le Professeur G. Darmois, à la plus haute distinction que la France reconnaissante pouvait lui décerner, je veux dire Membre de l'Académie des Sciences.

Ce m'est un devoir, quelque peu redoutable et infiniment agréable, qu'élève de Darmois, j'évoque l'importance des travaux scientifiques d'un tel Maître. Vous dirais-je cependant, que sa contribution n'a pas été seulement probabiliste et statistique, mais encore, que son apport au problème de la gravitation Einsteinienne a été très remarqué dans le monde savant. Ses Comptes Rendus à l'Académie des Sciences montrent l'évolution de sa pensée sur ce point.

La partie théorique de ses recherches est en train d'aboutir à des méthodes effectives de calcul pour les mouvements d'un nombre quelconque de masses gravitantes et elles emploient comme instrument essentiel, les coordonnées isothermes dont il a donné la théorie et indiqué l'importance dès 1927.

Mais je ne pourrais suivre le savant sur ce terrain, et je ne voudrais rappeler qu'un souvenir personnel de l'élève que j'étais il y a vingt ans, quand, au Cours Darmois, nous entendîmes sur cette Montagne Sainte Geneviève la démonstration si élégante des inégalités de Tchebicheff! C'était une révélation, les langues de feu du Saint-Esprit qui tombaient sur les disciples!

Aussi, mon Cher Maître, vous qui avez conduit le destin de l'Institut de Statistique aux sommets les plus élevés de la renommée, croyez bien, qu'à l'occasion de cette brillante nomination dont nous nous réjouissons tous ici, je ne fais qu'exprimer, trop simplement, la reconnaissance et l'affection de tous ceux que vous avez formés. En prenant la Présidence, j'éprouvais le sentiment de n'avoir pas les titres suffisants pour remplir le rôle qui m'était dévolu, mais aujourd'hui, j'ai l'impression que grâce à votre bienveillante courtoisie, au dévouement éclairé de notre Secrétaire Général

et au concours si précieux de notre Trésorier, la tâche de votre Président s'est trouvée miraculeusement facilitée.

Aussi, permettez-moi, mon Cher Pierre Depoid, de vous exprimer ici en mon nom personnel et en celui de tous mes Collègues, l'amitié sincère que nous vous portons et la gratitude que nous vous devons.

Après avoir fait un compte rendu des événements ayant marqué la vie de notre Société, je reviens maintenant à l'objet principal de cette séance, qui est non pas de vous présenter notre nouveau Président, mais de vous rappeler brièvement ses mérites.

M. Raymond Rivet, ancien élève de l'École Polytechnique, est un statisticien pur : il n'est que statisticien, et en parlant ainsi, c'est un éloge que je prononce, car je veux dire, qu'il a voué sa vie et qu'il consacre toute son activité à la statistique.

Entré en 1929 à la Statistique Générale de la France, il en est nommé Directeur en 1946.

L'ampleur et la qualité des travaux qui s'y accomplissent font de cet Institut de Statistique et des Études Économiques, une grande maison. Il s'y est fait, par ses mérites de toutes sortes, une place non seulement distinguée, mais éminente. Chargé d'abord de la préparation et de la publication de l'Annuaire Statistique, il a maintenant la lourde responsabilité d'assurer l'élaboration des indices du coût de la vie, des prix, des salaires, bref, du calcul de tous les indices économiques et sociaux.

Élu Membre de l'I. I. S. en 1948, il représente la France aux premières réunions des Statisticiens européens, puis à la Commission Statistique de l'O. N. U. dont il est désigné Vice-Président en 1954.

M. Rivet organise les statistiques de transports routiers — apporte sa collaboration au ministère des Finances pour le calcul du Revenu national — repense le problème des Statistiques Sanitaires et publie périodiquement et rapidement les fréquences de décès par cause. Cette activité lui vaut d'assurer la présidence à deux reprises, de la Commission nationale pour l'étude des problèmes statistiques intéressant la Santé publique.

Je ne pourrais citer toutes ses publications, mais ce me semble, nous avons pu lire les plus importantes au *Bulletin de la S. G. F.* :

La statistique des Fonctionnaires ;
L'enseignement primaire en France ;
Note sur l'évolution de la dette viagère.

Nous avons aussi ses communications aux Congrès de l'Institut International de Statistique, sans oublier celles qu'il a bien voulu préparer pour notre Société :

Évolution des salaires et traitements depuis 1939 ;
La Statistique en Angleterre depuis la guerre ;
Les Progrès de la statistique en France depuis vingt ans.

En 1949, il m'en souvient, cette dernière communication avait suscité, par son intérêt, une sorte de record du volume des discussions.

De plus, jusqu'à la guerre, il a collaboré à la Société d'Économie Politique en tenant la rubrique des prix dans sa *Revue Économique*, annuelle.

Enfin, dans la *Revue de l'Institut International d'Hygiène*, il a publié une notice très remarquée sur la méthodologie détaillée des Statistiques Sanitaires.

Cette large compétence le désignait particulièrement pour professer à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, le cours d'application aux affaires, intitulé « Statistiques Économiques et Sociales ». L'importance d'un tel enseignement, tant par son objet que par la diversité et le nombre croissant des auditeurs n'échappera à personne, à l'heure où notre pays a un tel besoin de cadres supérieurs, à la fois pour les grands services d'État et les entreprises de toute nature.

Je me plais à souligner ici, tout le bien que je pense de son enseignement, non seulement sur le plan des techniques statistiques, mais encore sur le plan des relations humaines où des élèves d'horizons les plus divers, élèves de l'École d'Application, étudiants des Facultés des Sciences, étudiants de Facultés de Droit, cadres du commerce et de l'industrie, tous trouvent là le moyen de se mieux connaître et de préparer pour le proche avenir une collaboration encore plus féconde et plus étroite entre secteurs publics et privés.

Tous ces mérites, pardonnez-moi, mon Cher Président, de les avoir exposés trop simplement, trop brièvement, mais nous savons tous ici qui vous connaissons,

combien vos travaux vous classent incontestablement au tout premier rang de notre Science.

Aussi, mes Chers Collègues, c'est pour moi un extrême plaisir que de céder ma place à M. Raymond Rivet, sûr que sa présidence sera pour notre Société une source d'autorité et de prestige.

Vous imaginez aussi, combien il m'est agréable de lui serrer la main à cet instant et avec quelle sincérité je lui souhaite la plus heureuse des présidences.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1956 ET DU BUREAU. DISCOURS DE M. RAYMOND RIVET.

M. Raymond Rivet remplace au fauteuil présidentiel M. Robert HÉNON et prononce le discours suivant :

MON CHER PRÉSIDENT ET AMI,
MES CHERS COLLÈGUES,

En mesurant tout l'honneur que vous m'avez fait en me portant à votre présidence, honneur toujours un peu intimidant, je dois vous faire un aveu : j'ai redouté qu'il ne me fût pas possible d'assumer cette charge, que mon état de santé, qui m'a tenu éloigné de vos travaux pendant l'année dernière, ne le permettrait pas. Mais une amélioration que j'espère durable, jointe à la conviction que notre Secrétaire Général, qui est un vieux camarade, allégerait ma tâche au maximum, ont dissipé cette crainte; j'ai donc le ferme espoir qu'il me sera possible de consacrer maintenant à la Société une part plus grande de mon activité que naguère.

Si je réfléchis maintenant aux motifs de votre choix, il est aisé d'apercevoir que vous avez voulu honorer en moi un statisticien du type classique, avec tout ce que ce qualificatif peut comporter de défauts. Parmi ceux-ci, on peut noter habituellement la sécheresse de l'éloquence. C'est pourquoi, de peur de vous importuner, je vous épargnerai un trop long discours.

Je succède à un Président d'un genre tout autre, dont j'ai d'ailleurs la bonne fortune d'être l'ami de longue date, depuis les jours déjà lointains où nous mettions au point différents chapitres du cours magistral de notre regretté Président, M. Michel Huber, auquel nous avons succédé comme professeurs à l'I. S. U. P.

J'ai rencontré M. Hénon souvent depuis lors. En dehors de ses travaux théoriques qui vous sont familiers et qui viennent de lui valoir une élection si méritée à l'I. I. S., M. Hénon est l'homme de la pratique, et la question si importante de l'emploi de la statistique dans l'industrie privée le préoccupe à fort juste titre; il préside l'association des anciens élèves de l'I. S. U. P., et la diversité des ses occupations contraste fortement avec l'uniformité des miennes. Il a été, vous le savez, un Président exemplaire. Je tâcherai de l'imiter.

La nature de mon activité me conduit tout normalement à évoquer maintenant brièvement devant vous les aspects essentiels de la statistique actuelle en France en soulignant les différences importantes avec la situation de 1932, année où, tout jeune statisticien, j'entrais à votre Société. A cette époque, celle-ci m'inspirait un respect tout particulier, car j'y retrouvais l'état-major de la S. G. F., où je venais d'entrer, et dont le rôle dans la Société était particulièrement actif. Notre statistique administrative était déjà caractérisée par l'existence d'un corps de statisticiens spécialisés, issus d'un concours difficile, aux effectifs misérables certes, aux moyens tout à fait insuffisants, mais sans équivalent alors dans la plupart des pays étrangers.

Dès cette époque, déjà lointaine, le principe d'un recrutement original était posé. Certes, même dans ce domaine, des progrès remarquables ont été accomplis. Vous connaissez tous l'École d'application de l'I. N. S. E. E., dirigée avec tant de compétence et d'autorité par notre collègue M. Morice. Si, sur ce point essentiel, la position de la France était déjà favorable, il n'en est malheureusement pas de même sur beaucoup d'autres. Vous savez tous que l'ossature de la statistique est constituée par les grands inventaires de base, les recensements fondamentaux. Or, à part les recensements quinquennaux de la population, dont la tradition était déjà longue, les autres étaient pratiquement inexistantes. On doit dire que l'I. N. S. E. E., après avoir eu beaucoup de peine à faire admettre l'exécution du recensement démogra-

phique de 1954 après 8 ans d'interruption, a pu le dépouiller et s'apprête à en publier les résultats (il a déjà commencé) dans des conditions exceptionnelles de rapidité et avec des détails que l'on n'avait pas imaginés jusqu'ici.

Aux recensements généraux de la population, il y a lieu de joindre les recensements particuliers des fonctionnaires. Ceux-ci avaient été vainement réclamés par la S. G. F. depuis. ...1910, conformément à l'avis du Conseil supérieur de Statistique. Grâce à une meilleure compréhension du ministère des Finances, grâce à l'appui de la Fonction publique, l'I. N. S. E. E. est en mesure de les exécuter régulièrement depuis dix ans déjà.

La situation était plus médiocre pour l'agriculture. Après des recensements fort anciens, un seul a pu avoir lieu entre les deux guerres; celui de 1929, conçu dans le cadre d'une opération mondiale. Ce n'est pas manquer à la vérité de dire qu'il a été assez médiocre. En cette matière, des progrès remarquables sont sur le point d'être accomplis. Après des difficultés qu'on a cru longtemps insurmontables, les crédits nécessaires (et c'est, vous le sentez bien, le point délicat) ainsi que la collaboration efficace de l'I. N. S. E. E. et du ministère de l'Agriculture, ont pu être obtenus. Après une période préparatoire assez longue, mais indispensable, pour l'établissement des listes d'exploitations, le recensement lui-même va pouvoir être exécuté en 1956. Il est certain dès maintenant que, par la puissance des moyens mis en œuvre, les délais de publications, l'abondance et la qualité des renseignements obtenus, ce recensement ne sera guère comparable à celui de 1929.

La situation devient franchement mauvaise quand on arrive à l'industrie. On ne disposait guère que du recensement de 1931, exécuté avec des moyens insuffisants et qui, de plus, a été gâché par le défaut de réponse de très nombreux industriels qui ont profité de l'absence de législation sur l'obligation statistique, malgré les précautions prises pour leur garantir le secret des renseignements individuels. Les résultats obtenus, dont on a pu même se demander s'il convenait de les publier, sont presque inutilisables. A l'heure actuelle, il n'existe encore que des espoirs d'exécution d'un recensement pourtant indispensable à l'équipement statistique du pays.

Le dernier inventaire de base concerne la distribution. Rien n'existait dans ce domaine, et rien n'existe encore, sinon quelques enquêtes fragmentaires.

Dans ces questions de production et de distribution, la France est donc encore considérablement en retard sur les pays évolués. Nos efforts devront certainement porter sur ces deux points. Je n'aurais garde d'oublier de signaler que l'exécution rapide des recensements dont nous venons de parler est, ou sera, grandement facilitée par l'application de la méthode des sondages, dont le développement dans le monde entier au cours des dernières années, est tout à fait remarquable. Cette méthode a permis à la statistique de réaliser des progrès décisifs dans bien d'autres domaines. On peut citer comme exemple les consommations, les loyers, les transports sur route, etc..., tous sujets sur lesquels les données chiffrées étaient jusque là, soit inexistantes, soit dérisoirement insuffisantes.

L'I. N. S. E. E. possède aujourd'hui une équipe particulièrement qualifiée de « sondeurs ». Je m'en voudrais de ne pas rendre hommage ici au premier d'entre eux, mon ancien collaborateur M. Thionet, dont nous venons d'applaudir la brillante élection à l'I. I. S.

A côté des recensements, les évaluations du Revenu national constituent une donnée statistique fondamentale. Il n'existait guère que les évaluations prudentes et sommaires, publiées dans la *Revue d'Économie Politique*, de notre ancien président, M. Duge de Bernonville. Je n'alourdirai pas mon exposé en faisant l'historique des progrès accomplis. J'indiquerai simplement que l'organisation actuelle, si elle n'est pas parfaite, améliore grandement notre position vis-à-vis de l'étranger. La collaboration entre le ministère des Finances (Service des Études Économiques et Financières), chargé des évaluations conjoncturelles, et l'I. N. S. E. E., chargé de l'établissement des comptes du passé, s'est avérée très fructueuse. Le premier rapport sur les comptes de la Nation, s'appliquant à la période 1949-1955 est en cours de publication. Vous voyez que ce principe, nouveau, de collaboration entre le Service central de Statistique et les différents ministères, domine notre organisation actuelle. S'il est appliqué de façon plus souple et moins systématique que les Services annexes prévus par le Contrôleur général Carmille, il constitue un progrès indéniable. Ce principe est précisé dans la loi du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, due aux efforts opiniâtres du Directeur général de l'I. N. S. E. E.

Il se traduit souvent par des publications sous double timbre, chaque service ayant ainsi la part qui lui revient. En dehors des points précités, notons que les statistiques des salaires ont été renouvelées, les indices de prix considérablement étendus, et que des progrès notables ont été réalisés dans des domaines aussi variés que l'aviation civile, la construction et la Santé publique, etc.; dans ce dernier cas, le travail de coordination est concrétisé par la création en 1948 d'une Commission nationale de Statistique sanitaire, que je préside alternativement avec le professeur Bugnard, Directeur de l'I. N. H.

Depuis mes jeunes années de statisticien, des changements fondamentaux se sont produits aussi à la suite de la création de services régionaux de statistique.

La S. G. F., uniquement parisienne par nécessité, a fait place à un service à structure provinciale dont les éléments régionaux ont certes comporté au début des aspects un peu indécis et des effectifs pléthoriques mais dont le rôle s'est précisé peu à peu, qui jouent maintenant un rôle fort important et dont les publications sont très répandues.

Des progrès analogues ont été accomplis dans la statistique des territoires d'outre-mer où, sauf en Indochine, elle était aux mains de services administratifs sans compétence. Je me rappelle avec tristesse la médiocrité des publications de nos territoires d'Afrique du Nord en particulier. Grâce à l'accroissement de nos moyens en personnel qualifié, ce qui était l'exception, est devenu la règle.

Je n'ai pu, dans une allocution aussi brève, vous parler que des réalisations purement statistiques de l'I. N. S. E. E. J'ai dû passer sous silence l'existence et l'utilisation des fichiers, dont les plus notoires sont le fichier des établissements et le fichier automobile; mais je ne veux pas dire par là qu'ils ne comportent pas des aspects statistiques.

De même, je n'ai pu parler du rôle de la nouvelle direction de la Conjoncture et des Études économiques, dont les relations avec la partie statistique de l'Institut mériteraient à elles seules un développement particulier.

Je voudrais évoquer pour conclure un sujet qui me tient particulièrement à cœur, c'est celui des organisations internationales de statistique, publiques et privées. Nous pouvons avoir la fierté de constater que, malgré les imperfections encore assez nombreuses de notre appareil statistique, nos compatriotes jouent souvent un rôle de premier plan au sein de ces organisations, dont la plus ancienne et une des plus connues, l'I. I. S., est présidée actuellement par le professeur Darmois, qui a porté si haut le renom de la statistique française. Parmi les autres, assez nombreuses maintenant, et qui sont appelées certainement à se développer, il y a lieu de signaler la Commission de Statistique de l'O. N. U., où j'ai l'honneur de représenter la France depuis plusieurs années, et de contribuer ainsi dans la mesure de mes faibles moyens, à faire progresser lentement, mais sûrement je le crois, la coopération internationale. On doit noter sur un plan un peu différent la création remarquable de réunions de statisticiens européens à Genève qui traitent de problèmes plus concrets, qui sont animées par M. Closon, et où les statisticiens français se font remarquer par leur compétence et leurs connaissances étendues.

Je suis persuadé que nous sommes sur la bonne voie et j'exprime l'espoir que, lorsque les jeunes statisticiens avec qui j'ai le plaisir de travailler deviendront (il s'en trouvera certainement quelques-uns) présidents de la Société de Statistique de Paris, la France possèdera enfin l'équipement statistique digne d'une grande Nation.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 16 novembre 1955 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NÉCROLOGIE : MM. JEAN BRUN, LOUIS MANHEIM DIT MANVILLE.

M. le Président a le regret de vous faire part du décès de MM. Jean BRUN et Louis MANHEIM dit MANVILLE.

M. Jean BRUN est décédé récemment à l'âge de 71 ans. Ancien Élève de l'École Polytechnique, il fut Inspecteur de la Banque de France de 1906 à

1914, puis occupa des fonctions de direction à la Banque de Mulhouse. Ayant plus tard quitté la Banque pour l'Industrie, il était devenu Président-Directeur Général des Établissements Carel et Fouché. Il faisait partie de notre Société depuis 1919.

M. LOUIS MANHEIM dit MANVILLE est décédé récemment aux États-Unis, à l'âge de 67 ans. D'origine hongroise, il s'était établi en France après avoir fait ses études en Belgique et à Paris. Après avoir été Président de la Chambre de Commerce Franco-Hongroise, il avait été nommé Trésorier général de la Chambre de Commerce Internationale. Ayant quitté la France en 1940, il s'était établi aux États-Unis. Il faisait partie de notre Société depuis 1929.

M. le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances aux familles de nos regrettés Collègues.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Albert JOANNIN et Xavier LE MINOR sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. AGARD Jacques, licencié ès Sciences mathématiques, diplômé de l'Institut de Statistique, 9, rue H.-Poincaré, Paris (20^e), présenté par MM. Hénon et Rosenfeld.

— M. ANTOINE Jacques, ancien élève de l'École Polytechnique, Administrateur à l'I. N. S. E. E., 29, quai Branly, Paris (7^e), présenté par MM. Chevy et Desabie;

— M. BERNADET Pierre, Météorologiste, 5, rue Voltaire, Paris (11^e), présenté par MM. Hénon et Depoid.

— M. FABUS, Fondé de Pouvoirs d'Agent de Change, 18, rue Le Peletier, Paris (9^e), présenté par MM. Perquel et Depoid.

Conformément à l'article 4 des statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire Général fait connaître qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

— *Fondements d'une théorie positive des choix comportant un risque et critique des postulats et axiomes de l'école américaine*, par M. M. ALLAIS;

— *Évolution des gisements*, étude publiée dans le numéro des *Annales des Mines* de décembre 1955;

— *Vienne sur le Rhône*, par M. CLÉMENT et M^{lle} XYDIAS;

— *Mortality trends in the state of Washington*, par MM. Calvin F. SCHMID, Earle H. Mac CANNELL et Maurice D. VAN ARSDOL;

— *Population growth and distribution in the state of Washington*, par MM. Calvin F. SCHMID, Sanford M. DORNBUSCH et Vincent A. MILLER.

Le Secrétaire Général a le plaisir d'annoncer qu'au cours des récentes élections à l'Institut International de Statistique quatre nouveaux membres français ont été élus, ce sont : notre Président, Robert HENON, nos Collègues SCHUTZENBERGER, THIONET et MALECOT.

ATTRIBUTION DES PRIX BOURDIN, HUBER, MERCET, MICHEL.

M. Maurice DUMAS présente, au nom de la Commission spéciale chargée de l'attribution des Prix, le rapport suivant :

Je vais avoir l'honneur de vous présenter les décisions concernant les récompenses 1955 auxquelles votre Conseil est arrivé, après avoir suivi l'avis de votre Commission compétente.

En première position se place le *Prix Bourdin*, attribué pour la 24^e fois sous la forme, malheureusement assez théorique aujourd'hui, d'une médaille d'or acquise grâce à 36 francs de rente, cumulés il est vrai pendant trois années. Pour ce prix, la compétition est large puisqu'il n'y a à se préoccuper que de récompenser l'auteur du travail « le plus intéressant » publié dans le Journal de la Société pendant la période considérée. Certes les publications du journal sont toutes très intéressantes et suivant le point de vue d'où l'on se place, chacune peut être dite à bon droit « la plus intéressante ». Il a fallu cependant se décider et finalement le choix s'est porté sur M. Paul VINCENT, pour son étude « Statistique et vaccination », publiée dans le Journal de juillet 1952.

Je pense que chacun a lu cette étude et l'a appréciée et si je pense ainsi c'est qu'il s'agit manifestement d'une étude qui nous intéresse tous, non seulement en tant que zélés de la statistique, mais aussi, très prosaïquement, en tant qu'êtres humains; car du succès de telles études dépend pour une bonne part l'allongement de nos durées de survie probables, ces durées qui s'ajoutent à nos âges pour faire, agréablement, un total de plus en plus important mais qui — l'un n'empêche malheureusement pas l'autre — sont de plus en plus petites. Vivent donc les études statistiques dans le domaine de la recherche médicale!

Votre Conseil avait à désigner un lauréat digne de recevoir le *Prix Michel Huber*, lequel est destiné à récompenser la meilleure collaboration aux travaux de la Société. Mais une clause très restrictive est en vigueur : le bénéficiaire doit être un membre de la Société pourvu du diplôme de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris. Cette restriction laissait cependant un grand nombre de degrés de liberté et finalement le bénéficiaire pour 1955 est M. Pierre GORRA, en tant qu'auteur d'un très beau travail sur *Le contrôle statistique des parités monétaires*, paru dans le Journal de décembre 1953, avec comme sous-titre : les nombres indices géographiques des prix.

Sans doute aussi votre Conseil a-t-il fait entrer en ligne de compte le fait que M. Gorra n'était pas français — il est de nationalité égyptienne — et a-t-il pensé qu'il était bon de mettre l'accent à certaines occasions comme celle qui se présentait à lui, sur le rayonnement de notre Société qui, pour être « de Paris », n'en est pas moins universelle.

Le *Prix Edmond Michel* est attribué pour la première fois cette année. Les conditions en sont très restrictives puisqu'il doit récompenser une communication ayant trait aux questions immobilières ou à des questions de régions naturelles. Dans le petit nombre de communications en compétition, sans doute seuls quelques importants ont-ils fait pencher la balance en faveur de M. Maurice HERMITTE pour sa communication *Application des méthodes statistiques aux problèmes de la gestion des patrimoines immobiliers*, publiée dans le journal de la Société d'avril 1953.

Je rappelle le problème qui est à l'origine de l'étude : il s'agissait de déterminer aussi exactement que possible les prévisions budgétaires de travaux d'entretien et de renouvellement concernant un domaine immobilier industriel, dont la valeur, construction état neuf, pouvait être estimée 20 milliards. Faute de documentation l'auteur n'a pas hésité à tenter un essai de synthèse de résultats acquis au cours de son expérience professionnelle. Qu'il en soit loué grandement pour l'intérêt de sa communication; qu'il en soit loué également — je parle ici d'après mes préférences personnelles — pour son utilisation judicieuse du graphique de Henry, soulignée au cours de la discussion qui a suivi la communication.

Il me reste à vous parler du *Legs Émile Mercet*, qui devait être attribué à un ouvrage, paru depuis 1950, appliquant les méthodes statistiques à l'étude de questions économiques. Pour ce legs l'hésitation de la Commission a été grande. Le choix s'est finalement porté sur l'ouvrage : *La localisation des cultures et des productions animales en France*, établi par notre collègue M. J. KLATZMANN, ingénieur agronome, administrateur à l'I. N. S. E. E., géographe, et au surplus docteur ès lettres après avoir présenté pour thèse précisément l'ouvrage que nous connaissons. Je puis bien m'étendre quelque peu sur cet ouvrage puisqu'il n'a pas paru dans notre journal.

Le titre de cet important ouvrage, de 500 pages, dit bien ce que l'on y trouve : des descriptions chiffrées de la France, des points de vue de ses cultures et de son élevage, et cela département par département; le cas de quelques grandes régions est examiné à part. Mais à cette statistique en quelque sorte descriptive, déjà si précieuse par elle-même, est adjointe une étude mathématique de ce qui se pose si l'on aborde le problème d'une localisation rationnelle des productions agricoles. Ainsi l'auteur fait intervenir des sortes de modèles mathématiques qui, dans le cas

du vin, schématisent l'un plaine irriguée, ou coteau aride; l'autre l'économie capitaliste libérale et l'économie planifiée; et tout cela, convenablement traité, fait apparaître finalement un coût de production minimal, valable naturellement dans le cadre de ces modèles. Comment, je vous le demande, la Commission aurait-elle pu résister à cette promesse mathématique de vin — de qualité, n'en doutons pas — à un prix minimal, si elle n'avait pas préalablement retenu l'ouvrage pour ses qualités intrinsèques.

REMISE D'UNE MÉDAILLE A MM. EUGÈNE DUBERN-BOISLANDRY ET ÉMILE LAFFARGUE.

M. le Président est heureux de faire connaître que deux membres de la Société, MM. Eugène DUBERN-BOISLANDRY et Émile LAFFARGUE viennent d'atteindre le cinquantième anniversaire de leur admission à notre Société.

M. Eugène DUBERN-BOISLANDRY a, en effet, été admis à notre Société en janvier 1906 sur la présentation de MM. Charles LAURENT et BARRIOL. Licencié ès lettres et en droit, ancien élève de l'École des Sciences politiques, il a, après un bref stage à la Compagnie d'Assurances « La Concorde », effectué toute sa carrière au service des études économiques de la Banque de France. Membre de la Société d'Économie Politique et de diverses autres Sociétés savantes, il a apporté une importante collaboration, non seulement au journal de notre Société, mais aussi à la *Revue Financière*, à la *Revue des Sciences Politiques*, à la *Revue des Sciences Sociales* et au *Journal des Économistes*.

M. Émile LAFFARGUE a été admis à notre Société en Novembre 1905 ayant comme parrains, MM. COSSON et FLÉCHET. Docteur en droit, ancien élève des Hautes Études Commerciales, il commença sa carrière comme attaché à la Direction des études financières du Crédit Lyonnais. Il devint plus tard Administrateur et Président du Conseil d'Administration de différentes Sociétés industrielles et commerciales, s'intéressant plus particulièrement au secteur de la navigation maritime. Il dirigea, pendant plusieurs années, la *Revue Financière* et y apporta une collaboration importante.

Nos deux collègues résidant en province et n'ayant pu assister à la réunion, M. le Président demande au Secrétaire général de vouloir bien leur faire parvenir, avec ses félicitations et ses meilleurs vœux, les plaquettes commémoratives qui ont été frappées à leur intention.

COMMUNICATION DE M. GEORGES GUILBAUD : « STATISTIQUE, CINÉMA ET MATHÉMATIQUES ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Georges GUILBAUD qui présente brièvement la première partie du film qu'il est en train de préparer, destiné à faire comprendre au public « les notions élémentaires du calcul des probabilités ».

M. le Président remercie chaleureusement le Conférencier de son travail; un large échange de vues s'instaure ensuite entre le Conférencier et les assistants.

La séance est levée à 23 heures.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1956

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. RAYMOND RIVET, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NÉCROLOGIE : M. ÉMILE BOREL, M. CHARLES DE JUVIGNY.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE M. JACQUES ANTOINE : « PUBLICATION DES PREMIERS RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION DE MAI 1954. »

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. RAYMOND RIVET, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 h. 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris, par M. Raymond RIVET.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 1956 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NÉCROLOGIE : MM. ÉMILE BOREL ET CHARLES DE JUVIGNY.

M. le Président a le regret de vous faire part du décès de deux de nos collègues : MM. Émile BOREL et Charles de LÉONARD JUVIGNY.

M. Émile BOREL est décédé le 4 février dernier à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Normalien, agrégé ès sciences mathématiques, il mena de front une carrière d'homme de sciences et d'homme politique. Dans le domaine scientifique, il fut Professeur à la Faculté de Sciences de Paris, chargé de cours au Collège de France, Directeur adjoint de l'École Normale Supérieure et Directeur de l'Institut Henri-Poincaré.

Il fut l'auteur de plusieurs ouvrages sur le calcul des probabilités qui font autorité en cette matière.

Élu à l'Académie des sciences en 1921, il en fut nommé Président en 1934.

Sur le plan politique, il représenta pendant très longtemps l'Aveyron, son département natal, au Parlement, et fut en 1925 ministre de la Marine.

M. Émile BOREL était Grand Croix de la Légion d'Honneur et appartenait au Conseil de cet Ordre depuis 1945, titulaire de la Croix de Guerre 1914-1918 et de la rosette de la Résistance.

Membre de notre Société depuis 1907, il en avait été le Président en 1922.

M. Charles de LÉONARD JUVIGNY est décédé récemment. Spécialiste de l'assurance contre la mortalité du bétail, il était Directeur Général de la Société L'Assurance Hippique Française. Il faisait partie de notre Société depuis 1928.

M. le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances aux familles de nos regrettés collègues.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Jacques AGARD, Jacques ANTOINE, Pierre BERNADET et FABIVS sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu les demandes de candidatures suivantes :

— M. Maurice BERTIN, Actuaire diplômé de l'Université de Lyon, diplômé de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, 54, rue de la Clef, Paris (5^e), présenté par MM. Jean Gaultier et le D^r Norbert Marx.

— M. Lucien CHAUVET, ancien élève de l'École Polytechnique, I. N. S. E. E., 29, quai Branly, Paris (7^e), présenté par MM. Chevry et Dumas.

— M. Amaury COUESPEL DU MESNIL, officier de marine en retraite, 12, place Saint-Sulpice, Paris (6^e), présenté par MM. Malinski et Laureau.

— M. Jean GÉRARD, 109, avenue Henri-Martin, Paris (16^e), présenté par MM. J. Dufrenoy et P. Depoid.

— M. Maurice GIRAULT, Professeur, 12, rue Gounod, à Enghien (Seine-et-Oise), présenté par MM. Darmois et Dugué.

— M. Jacques LECLERC, ancien élève du cycle supérieur de l'École Nationale d'Assurances, licencié en droit, 23, rue Madame, Paris (6^e), présenté par MM. Malinski et Laureau.

— M. Jean MENEVEUX, Ingénieur des Arts et Manufactures, 87, rue de Richelieu, Paris (2^e), présenté par MM. Malinski et Laureau.

— M. Robert MORAS, Directeur de la Caisse Centrale de Sécurité Sociale de Paris, 3, boulevard des Alliés à Choisy-le-Roi (Seine), présenté par MM. Jean Gaultier et le D^r Norbert Marx.

— M. Roger PAPAZ, licencié ès sciences, membre de l'Institut des Actuaire Français, 66, rue Truffaut, Paris (17^e), présenté par MM. Malinski et Laureau.

— M. Jean DE LA PRESLE, licencié ès sciences mathématiques, membre de l'Institut des Actuaire Français, 40, boulevard de Courcelles, Paris (17^e), présenté par MM. Malinski et Laureau.

— M^{me} Marthe ROQUES, Actuaire à la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie, 7, boulevard des Capucines, Paris (2^e), présentée par MM. Malinski et Laureau.

— M. Édouard SAVIGNON, licencié en droit, licencié ès sciences, ancien élève du cycle supérieur de l'École Nationale d'Assurances, membre de l'Institut des Actuaire Français, 2, boulevard Henri IV, Paris (4^e), présenté par MM. Malinski et Laureau.

Conformément à l'article 4 des statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

RAPPORTS DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 du Règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leurs rapports sur le bilan au 31 décembre 1955 et sur les comptes de l'exercice ainsi que sur le projet de budget de 1956.

M. le Président donne successivement la parole à M. GENSBITTEL et M. CHEVRY pour la lecture de leurs rapports dont le texte est inséré dans le présent numéro du journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives; il propose l'approbation des comptes de l'exercice et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général est heureux de faire connaître que M. René-Charles MARCHAND a été promu Commandeur, MM. Pierre DIETERLEN et Georges LUTFALLA, officiers et MM. Lucien AMY, Maurice DAVID et Pierre FRANCOIS, chevaliers de la Légion d'honneur.

Il leur adresse, au nom de ses collègues, ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

— *Migration probabilities*, par M. Gunnar KULLDORFF.

— *Une réalisation d'urbanisme à Lyon, « le quartier Grolée »*, par M. Félix RIVET.

— *De la théorie à la pratique des indices statistiques (application aux problèmes économiques, sociaux et démographiques)*, par M. Gaston DUON.

COMMUNICATION DE M. JACQUES ANTOINE : « PUBLICATION DES PREMIERS RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION DE MAI 1954 ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Jacques ANTOINE pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. CHEVRY, REMERY, ROSENFELD.

La séance est levée à 19 heures.

III

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 MARS 1956

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. ROBERT HÉNON, ANCIEN PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

NÉCROLOGIE : MM. HENRI BRENIER ET ERNEST LEMONON.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

COMMUNICATION DE M. JEAN BOURDON : « LA CRITIQUE HISTORIQUE APPLIQUÉE AUX DOCUMENTS STATISTIQUES ET NUMÉRIQUES ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. ROBERT HÉNON, ANCIEN PRÉSIDENT.

PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

La séance est ouverte à 17 h. 30 dans la salle de réunions de l'ancienne Chambre de Commerce de Paris par M. Robert HÉNON.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 15 février 1956 est ajournée jusqu'à sa publication dans le journal.

NÉCROLOGIE : MM. HENRI BRENIER ET ERNEST LEMONON.

M. le Président a le regret de vous faire part du décès de deux de nos collègues, MM. Henri BRENIER et Ernest LEMONON.

M. Henri BRENIER est décédé récemment à Marseille. Après avoir fait une grande partie de sa carrière en Chine et en Indochine où il exerça notamment les fonctions de Directeur d'Agriculture, il revint à Marseille et devint Directeur Général de la Chambre de Commerce de Marseille. Il était officier de la Légion d'Honneur et Membre correspondant de l'Institut. Membre correspondant de notre Société depuis 1899, il a toujours porté un très vif intérêt à nos travaux, malgré son éloignement de Paris, et il se proposait récemment encore de venir présenter à nos collègues une communication sur la Population de la Chine.

M. Ernest LEMONON est décédé le 14 mars à l'âge de soixante-dix-sept ans. Avocat à la Cour d'appel de Paris, il avait, à plusieurs reprises, représenté le Gouvernement français devant les Tribunaux internationaux. Ancien Vice-Président de la Société des Gens de Lettres, ancien Vice-Président de la Société de Législation comparée, Président de l'Association Internationale pour la culture française à l'étranger, il était l'auteur de nombreux ouvrages ayant trait à la politique internationale : quatre d'entre eux ont été couronnés par l'Académie des Sciences morales. Il était membre de notre Société depuis 1919.

M. le Président, au nom de tous les membres de la Société, adresse ses bien vives condoléances aux familles de nos regrettés collègues.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les demandes de candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, MM. Maurice BERTIN, Lucien CHAUVET, Amaury COUESPEL DU MESNIL, Jean GÉRARD, Maurice GIRAULT, Jacques LECLERC, Jean MENEVEUX, Robert MORAS, Roger PAPAZ, Jean DE LA PRESLE, M^{me} Marthe ROQUES et M. Édouard SAVIGNON sont nommés membres titulaires.

M. le Président a reçu la demande de candidature suivante :

M. Joseph DUHAMEL, ancien élève de l'École Polytechnique, Maître de conférences agrégé à la Faculté de Médecine, 6, rue Alfred-Molina, à Bordeaux (Gironde), présenté par MM. le D^r Vendryes et Depoid.

Conformément à l'article 4 des statuts, il sera procédé à l'élection de ce membre lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

Le Secrétaire général signale que la Société Hydrotechnique de France organise du 13 au 15 juin les quatrièmes journées de l'hydraulique consacrées aux énergies de la mer. Il tient à la disposition des membres le programme de ces réunions et des bulletins d'inscription.

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu, pour la bibliothèque de la Société, les ouvrages suivants :

- *Cahiers du Séminaire d'Économétrie* (n° 3), publiés sous la direction de M. René ROY (Centre National de la Recherche Scientifique).
- *Le financement des ventes à tempérament*, par M. G. VERHOOSSEL.
- *L'introduction internationale en bourse des valeurs mobilières*, par M. E. BARBEY.
- *Les salaires et les revenus du travail en France*, par M. Jean ROMEUF.
- *Les sondages à plusieurs degrés*, par M. F. CHARTIER (I. N. S. E. E.).
- *Circa un metodo di perequazione a mezzo tavole numeriche*, par M. le Prof. Piero E. MARCHESI.
- *Prospettive demografiche per l'Italia 1950-1970*, par M. le Prof. Stefano SOMOGYI.

COMMUNICATION DE M. JEAN BOURDON : « LA CRITIQUE HISTORIQUE APPLIQUÉE AUX DOCUMENTS STATISTIQUES ET NUMÉRIQUES ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Jean BOURDON pour le développement de sa communication dont le texte est inséré dans le présent numéro du journal.

M. le Président adresse toutes ses félicitations au Conférencier pour son intéressant exposé et ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. HENRY, MALTHÈTE et VENDRYES.

La séance est levée à 19 heures.

IV

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1955

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1956

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES**

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions de l'article 24 du Règlement Intérieur de notre Société, le compte de pertes et profits de l'exercice 1955, le bilan au 31 décembre 1955 et le projet de budget pour 1956.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

La recette la plus importante est constituée par 754.640 francs de cotisations. Ce montant correspond bien à l'exercice 1955 car les cotisations encaissées par avance en 1954, pour 94.900 ont été comptabilisées en recettes alors que celles de 1956 perçues en 1955 ont été, pour 70.680 mises en réserve. Les cotisations effectivement encaissées se sont élevées à 730.420 francs, soit un peu moins qu'en 1954. Cela s'explique par un arriéré plus important quoique non inquiétant. Conformément à la tradition, cette créance sur les sociétaires n'a pas été comptabilisée.

Je remercie les membres à vie qui ont bien voulu, cette année encore, renouveler leur geste généreux en versant bénévolement 5.800 francs.

Une autre recette importante est représentée par les diverses subventions. Le Centre National de la Recherche Scientifique a versé 150.000 francs comme en 1954. L'Institut National d'Études Démographiques et la Compagnie des Agents de Change de Paris ont porté leurs subventions respectivement de 50.000 francs à 60.000 francs et de 10.000 francs à 20.000 francs.

Au nom du Conseil d'Administration de la Société j'adresse mes chaleureux remerciements à ces organismes qui nous permettent d'équilibrer nos comptes.

Les ventes de journaux isolés représentent 16.920 francs, alors que le montant des abonnements a été estimé 200.000 francs.

Les revenus libres sont en augmentation assez sensibles, d'une part, grâce aux nouveaux placements effectués au cours de l'année 1955, d'autre part, du fait du virement, des revenus réservés aux revenus libres, d'intérêts qui auraient dû, depuis plusieurs années, être libérés du fait de l'attribution de prix divers.

Les prix Huber, Michel, Bourdin et Mercet ont été attribués en 1955. Les dépenses correspondantes, et notamment les frais d'acquisition de médailles, ont été comptabilisées dans les dépenses diverses. Au crédit du même compte ont été portés les revenus réservés depuis trois ans dans ce but. Au total ces dépenses ont excédé de 8.876 francs les recettes mises en réserve à cet effet.

Les frais d'administration se sont élevés à 104.393 francs, en diminution sur l'exercice précédent.

La dépense essentielle est représentée par l'impression du journal de la Société. Ont été acquittés en 1955 le coût du dernier numéro de 1954 pour 217.974 francs, alors qu'une réserve de 240.000 francs avait été constituée, et les deux premiers numéros de 1955 pour 467.689 francs. Il a donc été constitué, à la fin de l'exercice 1955, une provision de 520.000 francs pour les deux derniers numéros.

L'édition de l'annuaire a constitué une charge de 162.879 francs mais une réserve de 110.000 francs avait été constituée au cours des deux exercices précédents.

Enfin la provision pour frais de commémoration du Centenaire a été portée de 40.000 à 90.000 francs.

En résumé, les recettes excèdent les dépenses de 52.683 francs.

Bilan au 31 décembre 1955

Le portefeuille de la Société s'est accru de 794.317 à 1.137.481 du fait de l'acquisition de diverses obligations industrielles et d'un Bon du Trésor.

Les disponibilités sont suffisantes pour faire face aux engagements à court terme. Elles sont constituées par 248.258 francs aux Chèques Postaux, 89.118 francs chez M. Lackenbacher, agent de Change, et 228 francs en caisse.

La créance de 200.000 francs à l'actif est l'évaluation des abonnements non encore perçus.

Au passif se retrouvent les postes classiques et les diverses provisions dont il a été fait état au débit du compte de pertes et profits. Il y a lieu de noter que les revenus réservés ne concernent plus à la fin de l'exercice 1955 que le legs Coste.

La réserve des cotisations rachetées a été diminuée de 7.175 francs, portés au capital libre, ce montant représentant les cotisations de membres décédés.

Compte tenu de ces éléments, le capital libre passe de 523.480 francs à 583.347 francs.

A. — PERTES ET PROFITS

RECETTES

Cotisations encaissées	Sociétés et organismes collectifs	234.000 »	} 730.420 »	
		Membres à titre personnel		490.620 »
		Contributions complémentaires		5.800 »
Abonnements et ventes de journaux			216.920 »	
Subventions	Centre national de la recherche scientifique	150.000 »	} 230.000 »	
		Institut national d'Études démographiques		60.000 »
		Compagnie des Agents de Change de Paris.		20.000 »
Revenus des fonds libres.			56.474 »	
Cotisations reçues d'avance fin 1954.			94.900 »	
Provision pour dépenses engagées fin 1954			240.000 »	
Provision pour annuaire fin 1954.			110.000 »	
Provision pour frais de commémoration du Centenaire fin 1954			40.000 »	
TOTAL			<u><u>1.718.714 »</u></u>	

B. — BILAN AU

ACTIF

Portefeuille	4.200 francs de rente 3 1/2 1952	34.028 »	} 1.137.481 »	
		84 oblig. de 20.000 fr. Crédit national 3 1/2 1942.		113.820 »
		3 oblig. de 10.000 fr. Crédit national 3 % 1945		18.633 »
		11 oblig. de 10.000 fr. Charbonnages de France 3 %		60.555 »
		8 actions Compagnie industrielle chimique et min.		18.120 »
		55 parts de production É. D. F.		549.161 »
		3 bons S. N. C. F. indexés 6 % 1954.		33.007 »
		5 obligations Alsacienne de Constructions Mécaniques 6 1/2 % 1954.		52.482 »
		5 oblig. St-Gobain 6 1/2 % 1951		53.644 »
		5 oblig. Groupement Industrie Sidérurgique 5 1/2 % 1955.		49.875 »
		5 oblig. Pechiney 5 1/2 % 1953.		54.656 »
1 Bon du Trésor à intérêts progressifs	99.500 »			
Disponibilités	Espèces en caisse chez le trésorier	228 »	} 337.604 »	
		En compte chez M. Lackenbacher, agent de change		89.118 »
		Solde du compte de chèques postaux		248.258 »
Créances diverses			200.000 »	
Numéros du journal en magasin (pour mémoire).				
Sociétaires en retard (pour mémoire).				
TOTAL de l'Actif			<u><u>1.675.085 »</u></u>	

DE L'EXERCICE 1955

DÉPENSES

Administration	{	Secrétariat général	9.790 »	}	104.399 »
		Convocations, impressions	79.238 »		
		Trésorerie	15.365 »		
Journal	{	1954	217.974 »	}	685.663 »
		1955	467.689 »		
Location de salles					15.400 »
Annuaire					162.879 »
Cotisation à l'Institut international de Statistique					8.140 »
Dépenses diverses					8.876 »
Cotisations reçues d'avance fin 1955					70.680 »
Provision pour dépenses engagées fin 1955					520.000 »
Provision pour frais de commémoration du Centenaire fin 1955					90.000 »
Excédent des recettes sur les dépenses					52.683 »
TOTAL					<u><u>1.718.714 »</u></u>

31 DÉCEMBRE 1955

PASSIF

Capital des dons et legs	{	Don Michel	20.000 »	}	96.197 »	
		Don Huber	20.000 »			
		Legs Bourdin	997 »			
		Legs Bresson	805 »			
		Legs Hancock	3.000 »			
		Legs Levasseur	1.000 »			
		Legs Coste	41.935 »			
		Legs Mercet	8.460 »			
Réserve des cotisations rachetées					243.080 »	
Cotisations reçues d'avance					70.680 »	
Intérêts réservés des dons et legs	{	Legs Coste (62.406 + 4.575)		}	66.981 »	
Provision pour frais de commémoration du Centenaire					90.000 »	
Provision pour dépenses engagées					520.000 »	
Dettes diverses					4.800 »	
Capital libre	{	à fin 1954	Legs Giffard	22.000 »	}	583.347 »
			Excédents à fin 1954	480.909 »		
		Indemnité incendie	20.580 »			
		en 1955	Excédents des recettes sur les dépenses	52.683 »		
			Cotisations rachetées des membres décédés	7.175 »		
TOTAL du Passif					<u><u>1.675.085 »</u></u>	

Projet de budget pour 1956.

Les différents postes susceptibles d'affecter le capital libre sont les suivants :

Cotisations. Ce poste est estimé, comme en 1955, à 850.000 francs; un effort sera fait pour encaisser le maximum des cotisations arriérées;

Abonnements. Estimation à 210.000 comme en 1955;

Revenus libres. Estimation à 50.000 francs, compte tenu des divers titres constituant le portefeuille;

Journal. L'impression de quatre numéros représentera une dépense évaluée à 1.200.000 francs;

Annuaire. En 1956 et 1957 ne seront éditées que des mises à jour. Compte tenu de la réédition de 1958, la charge annuelle peut être évaluée en moyenne à 80.000 francs.

Enfin les dépenses d'administration ne représenteront probablement que 130.000 francs.

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Journal.	1.200.000	Cotisations	850.000
Annuaire.	80.000	Abonnements	210.000
Dépenses administratives	130.000	Revenus libres.	50.000
Total.	<u>1.410.000</u>	Total.	<u>1.110.000</u>

Le budget de 1956 n'est donc pas équilibré. Nous espérons que des subventions pourront encore être accordées à notre Société pour lui permettre de continuer son activité et que l'Imprimerie Berger-Levrault voudra bien, comme par le passé, nous consentir des tarifs de faveur. Que les sociétaires veuillent bien, enfin, aider notre secrétaire général, à recruter de nouveaux membres.

D. GENSBITTEL.
Trésorier-archiviste.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux dispositions de l'article 24 du Règlement Intérieur de notre Société, la Commission des Fonds et Archives s'est réunie le 8 février 1956 pour examiner les comptes de l'exercice 1955 et le projet de budget pour 1956 présentés par notre trésorier M. Gensbittel.

L'exercice 1955 s'est terminé par un excédent des recettes sur les dépenses de 52.683 francs seulement, notablement inférieur à celui de l'exercice 1954 (122.343 francs). Cette diminution tient essentiellement, malgré une augmentation du montant de cotisations encaissées et des subventions reçues, d'une part à la constitution progressive d'une provision pour frais de commémoration du Centenaire de la Société en 1960, et, d'autre part, à une augmentation des frais d'impression du journal.

Notre société ne saurait renoncer au premier de ces postes, si elle veut marquer son centenaire avec un certain éclat. Quant au deuxième, il est absolument incompressible, le journal constituant la manifestation normale de l'existence de la Société et de sa vitalité. Au surplus, il résulte tout naturellement des progrès de la technique statistique que les communications, articles et variétés publiés au Journal comportent de plus en plus de formules mathématique et graphiques, ce qui fait croître le coût de la composition.

Le bilan au 31 décembre 1955 est caractérisé, par rapport au précédent, par une augmentation du portefeuille qui atteint 43 %. Mais un examen du passif fait apparaître que le capital libre, c'est-à-dire le capital vraiment disponible, ne dépasse pas 583.347 francs soit un peu moins de 35 % de l'actif total.

Le projet de budget établi pour 1956 par notre trésorier prévoit un excédent des dépenses sur les recettes normales de l'ordre de 300.000 francs, ce qui montre que notre Société devra, cette année encore, solliciter les subventions qui lui ont permis d'équilibrer les budgets des exercices précédents. Il conviendra, d'autre part, que chacun de nos collègues fasse un intense effort pour le recrutement de nouveaux membres.

En conclusion, la Commission des Fonds et archives vous propose :

— d'approuver les comptes de 1955 et le projet de budget de 1956 tels qu'ils viennent de vous être présentés par M. Gensbittel et d'adresser à notre trésorier nos très vifs remerciements ;

— d'exprimer notre gratitude aux organismes qui veulent bien soutenir financièrement notre Société, et à tous ceux de nos collègues qui, soit en lui amenant de nouveaux membres, soit en apportant au Journal une précieuse collaboration, contribuent au développement de notre Société et assurent son rayonnement.

G. R. CHEVRY.

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913, EN 1938 ET DE 1953 A 1955

	1913	1938	1953	1954	1955
A. — Situation financière					
Avoir au 1^{er} janvier	163.226,71	149.744,97	1.003.379	936.259	1.446.075
Cotisations	5.050 —	28.385 —	676.100	684.500	658.540
Abonnements, ventes	1.527,75	8.081,45	189.492	387.255	16.920
Revenus des valeurs libres	3.453,32	7.606,60	33.736	38.320	45.638
Subventions	3.360 —	3.498,80	200.000	210.000	230.000
Recettes annuelles	1.320 —	2.890 —	—	—	—
Rachats complets et annuités de rachats	2.047,68	2.013,65	3.809	4.182	4.575
Revenus des legs	»	17.185,65	8.806	98.950	70.680
Recettes exceptionnelles ou anticipées	16.758,75	69.661,15	1.111.943	1.423.207	1.026.353
Administration	179.985,46	319.406,12	2.115.322	2.359.466	2.472.428
Journal	3.362,30	11.401,59	134.837	116.703	116.293
Annuaire	9.191,51	38.784,68	995.443	757.548	685.663
Dépenses annuelles	276,40	2.769,85	31.000	31.000	162.879
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	2.416,65	31.974,13	17.783	8.140	32.508
Avoir au 31 décembre	15.246,86	84.930,25	1.179.063	913.391	997.343
Caisse	164.738,60	234.475,87	936.259	1.446.075	1.475.085
En compte chez l'Agent de Change	3.403,58	6.793,74	2.056	1.344	228
Chèques postaux	»	»	61.259	103.761	89.118
Portefeuille	»	8.786,63	78.627	546.653	248.258
Avoir net	161.335,22	218.895,50	794.317	794.317	1.137.481
	164.738,60	234.475,87	936.259	1.446.075	1.475.085

SITUATIONS FINANCIÈRES EN 1913, EN 1938 ET DE 1953 A 1955
(en francs)

	1913	1938	1953	1954	1955
AVOIR AU 1^{er} JANVIER	163.226	249.745	1.003.379	936.259	1.446.075
Recettes annuelles:	16.759	52.476	1.103.137	1.324.257	955.673
<i>dont : en % :</i>					
Cotisations	30,2	54,1	61,4	51,8	63,9
Abonnements, Ventes	9,1	15,3	17,2	29,2 (a)	1,8
Revenus des valeurs libres	20,6	14,5	3,1	2,8	4,7
Subventions	20,0	6,7	18,0	16,0	24,1
Rachats complets et annuités de rachat	7,9	5,3			
Revenus des legs	12,2	3,8	0,3	0,2	0,5
<i>Recettes exceptionnelles ou anticipées</i>		17.185	8.806	98.950	70.690
TOTAL des recettes	179.985	319.406	2.116.322	2.359.466	2.472.428
Dépenses annuelles :	12.830	52.956	1.161.230	905.251	964.935
<i>dont : en % :</i>					
Administration	26,5	21,5	11,6	12,9	12,1
Journal	71,5	73,5	85,7	83,8	71,1
Annuaire	2,0	5,0	2,7	3,3	16,8
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque)	2.417	31.974	17.788	8.140	32.508
TOTAL des dépenses	15.247	84.930	1.179.068	913.391	997.343
AVOIR AU 31 DÉCEMBRE :	164.738	234.476	936.259	1.446.075	1.475.065

(a) Les abonnements de deux années ont été comptabilisés en 1954.

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE

	1913	1952	1953	1954	1955
Membres d'honneur	1	»	»	»	»
Membres titulaires à vie	102	189	184	178	173
à titre personnel non rachetés	230	541	551	550	551
Membres titulaires, sociétés	13	56	83	87	87
Membres honoraires associés et membres correspondants	101	31	30	30	29
TOTAUX	447	817	848	845	840

V

NÉCROLOGIE

ÉMILE BOREL

(1871-1956)

Émile BOREL est mort à Paris le vendredi soir 3 février 1956. Il faisait partie de la Société de Statistique depuis 1907. En 1922, succédant à François SIMIAND, il en devint Président.

Émile Borel est né à Saint-Affrique le 7 janvier 1871. Il était fils du pasteur

Honoré Borel, président du Consistoire de la ville. D'abord élève de l'école privée que dirigeait son père, il entre à 12 ans au Lycée de Montauban, puis il vient au Collège Sainte-Barbe. Il est reçu à 18 ans, en 1889, à l'École Normale Supérieure.

L'auteur de ces lignes n'est sans doute pas seul à se souvenir des solutions signées Émile Borel dans le *Journal de Mathématiques élémentaires*.

Agrégé, maître de conférences à Lille en 1893, docteur ès-sciences mathématiques en 1894 (Thèse sur « Quelques points de la théorie des fonctions »), puis maître de conférences à l'École Normale en 1897, professeur de théorie des fonctions, puis professeur de calcul des probabilités et physique mathématique. Élu à l'Académie des Sciences en 1921, il en fut Président en 1934.

Directeur de l'Institut Henri-Poincaré, membre du Bureau des Longitudes, membre de l'Institut International de Statistique, Président du Comité de Direction de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, il avait encore consacré à la vie politique une grande activité.

Maire de Saint-Affrique, Conseiller Général, Député de l'Aveyron de 1924 à 1936, il fut ministre de la Marine dans le deuxième et troisième Cabinets Painlevé en 1935.

Grand Croix de la Légion d'Honneur, il était titulaire de la Croix de Guerre 1914-1918 et de la Médaille de la Résistance. Il avait été emprisonné à Fresnes sous l'occupation allemande en 1941.

Si importantes que soient l'influence qu'il a exercée et les contributions qu'il apporta dans la Statistique proprement dite, on ne peut séparer son œuvre statistique de l'ensemble de ses travaux sur la théorie des fonctions, l'étude des ensembles et surtout leur mesure, la théorie des probabilités. Partout il a introduit et développé des notions fondamentales. La théorie moderne des fonctions a été fondée par trois hommes, trois Français, Borel né en 1871, Baire né en 1874, Lebesgue né en 1875. C'est à Borel que l'on doit la solution du problème de la mesure des ensembles, problème de généralisation des mesures naturelles, longueur, aire, volume, à autre chose qu'à des ensembles élémentaires.

Si l'on se souvient que Jordan attribuait la même indétermination à la mesure de l'ensemble des nombres rationnels et à celle de l'ensemble des nombres irrationnels, on mesurera le pas immense fait par Borel qui, par des définitions naturelles et sans contradiction, conclut :

Sur le segment qui va de zéro à un, l'ensemble des nombres rationnels à la mesure zéro, l'ensemble des irrationnels la mesure unité, la même que la longueur du segment.

C'est par là que Borel vint naturellement à la théorie des probabilités et à la statistique, par le cheminement d'un puissant esprit qui ne séparait pas la théorie de ses applications.

Bien avant d'occuper en 1920 la Chaire de Calcul des probabilités et physique mathématique, il avait publié des ouvrages d'enseignement et des mémoires qui devinrent rapidement la source de travaux extrêmement nouveaux.

En 1909, aux « Rendiconti del Circolo Matematico di Palermo », paraissait le mémoire, presque aussitôt célèbre : « Sur les probabilités dénombrables et

leurs applications arithmétiques ». Pour la première fois, apparaît comme élément aléatoire une suite infinie d'expériences.

Jusque-là, suivant le point de vue de Jacques Bernoulli, on faisait un nombre fini d'expériences et on regardait ce qui se passait quand ce nombre augmentait indéfiniment. Émile Borel, lui, considère et calcule la probabilité pour que, dans une suite infinie d'épreuves, un événement se produise ou non un nombre fini de fois. Il établit qu'une suite infinie de variables aléatoires possède une probabilité bien déterminée de convergence. Il établit également que si la probabilité est constante, cette probabilité est égale à l'unité.

Ces idées entièrement neuves élargissaient de façon décisive l'horizon du calcul des probabilités.

Bien entendu, les fondements même de ce calcul, son axiomatique en particulier, reposent sur ce qu'on appelle le corps de Borel des sous ensembles probabilisables d'un ensemble fondamental.

Dans l'œuvre immense d'Émile Borel, il faut mettre en lumière une autre direction entièrement neuve, celle de la théorie des jeux.

Il a été le premier à porter une réflexion profonde sur ce qu'il appelait « Les jeux où interviennent le hasard et l'habileté des joueurs ».

En 1921, il indiquait des applications possibles à l'art militaire, à l'économie, aux finances, à la psychologie.

Ces recherches, depuis, ont été très développées, mais il faut dire avec quelle pénétration Émile Borel avait ouvert ce champ, où Jean Ville et von Neumann ont apporté des théorèmes plus généraux.

Parlons maintenant de l'activité d'Émile Borel en statistique proprement dite.

L'Institut International de Statistique (I. I. S.) s'est réuni à Paris en 1909. C'est certainement sous l'impulsion d'Émile Borel et d'Arthur Fontaine qu'une place très importante a été réservée, dans cette session, aux applications du Calcul des probabilités et de la Statistique théorique.

E. Borel devint en 1923 membre titulaire de l'I. I. S., membre honoraire depuis 1952.

Il avait tenu à faire une communication à la session du Brésil, en juin-juillet 1955, comme il l'avait déjà fait à la session des Indes en 1951. On trouve dans le *Journal de la Société de Statistique de Paris*, en juin 1913, des « Considérations statistiques sur le taux de l'intérêt » qui portent la marque de l'esprit concret de ce grand mathématicien.

On relira avec profit son discours de 1922, et celui qu'il fit en 1923 en passant la Présidence à André Liesse.

Émile Borel signale à ce moment la création de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris. Le Conseil d'Administration de l'I. S. U. P. s'est réuni pour la première fois une semaine après cette séance de la Société du 21 février 1923. Émile Borel disait du nouvel Institut :

« Vous serez, je pense, pleinement rassurés sur le fait que son activité se développera parallèlement à la votre si vous remarquez que, sur 20 membres, ce Conseil d'Administration comprend 12 membres de notre Société... ». Cet Institut de Statistique, dont Émile Borel fut l'un des fondateurs, a toujours eu le soutien de son immense prestige. Il en présidait encore le Comité de Direction.

Il faut, à ce sujet, signaler l'intérêt que portait Emile Borel à tous les efforts faits pour le développement dans un sens statistique de l'enseignement moyen. Le numéro de notre Journal, juillet-août 1947, en porte témoignage par la discussion qui se fit autour des propositions de M. Maurice Fréchet.

J'en ai dit assez pour montrer que, dans cette partie de son activité, comme dans toute son œuvre, il alliait la plus haute puissance d'abstraction à un sens aigu du concret et de la réalisation. Le dernier fascicule de son grand traité est intitulé : *Valeur pratique et philosophique des probabilités* et se termine par ces mots « La Science (des probabilités) est vivante et bien constituée puisqu'elle se développe rapidement et utilement. »

* * *

Suivant la volonté d'Émile Borel, aucune cérémonie n'a eu lieu à Paris. Ses obsèques ont été célébrés à Saint-Affrique, le jeudi 9 février. M. Daniel Dugué, professeur à la Sorbonne, a pu assister à cette cérémonie. Il y a représenté la Faculté des Sciences de Paris, l'École Normale Supérieure, l'Institut International de Statistique, la Société de Statistique de Paris et l'Institut de Statistique de l'Université de Paris.

Georges DARMOIS.